

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 29 (1983)
Heft: 1

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Cette double page est réservée — une fois n'est pas coutume — à nos abonnés dont les lettres nous ont profondément touchés. Nous reproduisons certaines d'entre elles. Deux fausses notes. Et pourquoi pas ? Chacun a le droit d'émettre son opinion même si nous ne sommes pas d'accord avec ceux qui regretteront peut-être un jour de ne pas avoir lu tel ou tel avis officiel et qui s'en trouveront lésés.

Une fois de plus, nous remercions tout particulièrement nos généreux donateurs qui apprécient le travail réalisé par la Rédaction et ses collaborateurs de Suisse ou de France ainsi que nos fidèles annonceurs.

Réd.

de M. Robert Graf-Wälti, Belgique
J'ai entendu parler de votre revue qui me paraît vraiment extraordinaire pour des Suisses vivant hors de leur pays. Est-il possible que vous nous fassiez parvenir un ancien exemplaire et surtout nous communiquer le prix pour l'abonnement pour l'année 1983.
Merci d'avance.

de Mme Robert Buffy, Floirac
En effet, votre journal est pour moi, une joie, surtout depuis la mort de mon cher mari, et surtout un lien avec notre chère Patrie Suisse.

de Mme Schiess, Vincennes
C'est avec plaisir que je vous renouvelle mon abonnement et ci-joint mon chèque.
Avec toutes mes félicités de votre journal auquel j'ai toujours grand plaisir à lire.

de M. A. Pelletier, Chaumont
Vous adressent tous mes vœux pour la nouvelle année et une bonne continuité de ce précieux Messenger dont nous ne saurions plus nous passer.

de M. A. Vincens, Paris
Celui-ci est toujours le bienvenu et je vous remercie de toute la peine que vous prenez pour nous envoyer des nouvelles du pays !

de M. Pierre Gullaz, Paris
Avec mes félicitations pour votre journal que j'aime beaucoup.

de M. A. Benow, Sèvres
Ce journal est intéressant et permet aux Suisses de France de suivre de loin la vie du Pays. Merci !

de M. F. et N. Meyer-Hauser,
Combs-la-Ville

Nous sommes toujours contents de recevoir par votre entremise des nouvelles du « pays ».

de M. Max. Meyer, Paris
D'une façon générale vous décrivez dans votre bulletin les votations franco-suisse d'une façon trop idyllique. Comme premier client de la France, nous devrions être mieux traités. Vous ne parlez jamais des vexations scandaleuses dont les citoyens suisses font l'objet aux frontières et dont la presse helvétique a beaucoup parlé. D'autre part, l'Igf pose aux Suisses de France ayant des biens en Suisse et aux Suisses en Suisse ayant des biens en France de nombreux problèmes non résolus, la France refusant d'appliquer les conventions existantes.
Sur le plan helvétique, le problème de la transmission de la nationalité par nos filles est toujours en suspens. Suite aux lenteurs de Berne des femmes suisses continuent à mettre au monde et à être des étrangers. Votre journal ne devrait pas relâcher sa lutte pour l'abolition de cette injustice, ceci à un moment où on donne de plus en plus de droits aux immigrants étrangers résidant en Suisse.

de Mme C. Tribble, Delle
Par cette lettre, je vous demande de ne plus m'envoyer votre journal.
La raison en est très simple, c'est qu'il ne retient absolument pas mon attention. Il est de ce fait, pour moi sans aucun intérêt.

de Mme J. Rolland, Pleslin-les-Grèves
Je suis toujours heureuse de lire votre journal
qui me relie au pays cher à mon cœur.

de M. Charles Gribi, Vézenex
J'aimerais vous dire que nous sommes
enchantés de votre Messenger
Suisse.

de Roseline Grandier-Descheraux
Ravine des Cabris
Veuillez m'excuser pour le retard
pris à renouveler mon abonnement,
je l'avais oublié. Je vous remercie
d'avoir songé à me le rappeler.
Je tiens beaucoup à vous lire, car la
vie de mon pays m'est très chère et
précieuse. Je vous signale que cha-
que année nous fêtons le 1^{er} Août
avec la petite communauté suisse de
La Réunion et que nous pas-
sons les informations venant du pays.

de M. et Mme A. Apostol, Vence
Et bravo, re-bravo pour la tournure que
prend le Messenger avec de plus en plus d'arti-
cles importants pour nous autres 5^e Suisses,
conseils, avis, fiscalité, lois, etc.
Et excellent votre chronique juridique, vives
félicitations à M^e Lette. Plusieurs de mes
amis et moi demandent instamment un arti-
cle de M^e Lette de pareille envergure sur le
sujet contraire : « Le transfert de résidence de
Ch en Fr », il y a beaucoup de « AVS » qui
désireraient savoir... avant d'entreprendre
cette démarche dans l'inconnu.
En tout cas, merci de tout et continuez à
prosperer.

de Max Kehlstadt, Piégon
Avec ses compliments pour votre excellent
journal.

de M. Jean-Louis Voruz, Allegrac
Quelles que soient vos contraintes
administratives, je vous serai obligé
de ne plus m'envoyer votre journal
« le Messenger Suisse ».
Celui-ci ne m'intéresse pas du tout,
aussi bien pour ses reportages réac-
tionnaires inspirés du nationalisme
le plus étroit que pour « ses commu-
nications officielles » qui ne me
regardent pas.
Je vous prie donc de faire le néces-
saire pour me radier de la liste de vos
abonnés, et vous remerciant par
avance, etc.

de M. et Mme Ernest Welte, Paris
Toujours enchantés de lire le Messa-
ger Suisse.

de Mme L. Vacheret, Paris
Je suis abonnée à votre revue, si agréa-
ble, pour tout, depuis la toute première
année (ou peut-être 2^e année) et suis
Française mais de mère vaudoise (du
Vully).
En espérant que vos Suisses vont enfin
régler leur dette pour 82, je vous
adresse mes meilleurs messages pour
Noël et pour 1983.
Je vous remercie également pour tous
vos films magnifiques et pour tout le
travail que cela représente pour toute
votre l'équipe.

Ile de la Réunion
Félicitations pour le Messenger. La densité de
ses textes est excellente, la tenue de la revue
est parfaite et il faut noter l'absence de tout
verbiage inutile.

de M. Charles Bader, Eaubonne
En vous adressant mes félicitations
pour la tenue de cette revue.

1983

« Les dix commandements » du Messenger Suisse

1. Lisez attentivement le M.S. car périodiquement — une fois par trimestre — il contient des nouvelles officielles qui remplacent les communiqués de l'Ambassade, jadis envoyés personnellement.
Réglez le plus rapidement possible votre abonnement. Prix F. 100.— ; Ab. de soutien : à partir de F. 110.— par c.b. au nom de la F.S.S.P. M.S.
2. Précisez si vous êtes un nouvel abonné ou s'il s'agit d'un renouvellement.
3. Ecrire nom et adresse en lettres majuscules.
4. Pour tout renseignement joindre un timbre pour la réponse.
5. Changement d'adresse : Prière de nous envoyer un timbre de F. 2.— (un minimum).
6. Indiquez toujours votre ancienne adresse notre fichier étant classé par code postal.
7. La date des rappels d'abonnement correspond toujours à celle de votre premier versement.
8. Si vous ne recevez pas votre n^o, informez-vous auprès de votre bureau postal (nous ne sommes hélas pas responsables des grèves perlées...)
9. N'oubliez pas de signer chèque et c.c.p. Eh oui, vous êtes parfois distraits...
10. Faites connaître à vos amis suisses ou français qui aiment la Suisse notre publication. Et n'oubliez pas notre publicité dont nous avons également besoin. Tarifs à votre disposition.